MHR Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits de la personne du Manitoba

Volume 12, numéro 10 — *Octobre 2012*

Égalité des chances et absence de discrimination

Un sourire et un défi pour accueillir les enseignants

À la réunion de la Manitoba Social Science Teachers Association, début octobre, les coprésidentes des conférences des jeunes de la Commission des droits de la personne du Manitoba, M^me^ Pam Roberts (à gauche) et M^me^ Lorraine Lambert, ont fait la promotion des conférences des jeunes qui se dérouleront en 2013 sur le thème** « Action Changes Everything » **et qui accueilleront M^me^ Samantha Nutt de War Child et la chanteuse R&B Flo. À cette occasion, elles ont mis les enseignants au défi de répondre à des questions de différentes catégories, allant de « c'est votre choix » à « vraiment très dur », lors d'un jeu sur les droits de la personne. Elles ont également parlé de rassemblements sur les droits de la personne organisés dans plusieurs écoles du Nord.

Connaissez-vous quelqu'un qui mérite un Prix du dévouement à la cause des droits de la personne?

La Commission des droits de la personne du Manitoba et ses partenaires, la Commission canadienne des droits de la personne et l'Association manitobaine des droits et libertés, voudraient connaître vos suggestions concernant des groupes ou des personnes qui mériteraient d'être tout spécialement honorés pour leurs réalisations visant à promouvoir les droits de la personne au Manitoba.

Nous sommes également à la recherche de jeunes (25 ans et moins) ayant œuvré en faveur du respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, au Manitoba et ailleurs.

Lors d'une réception qui aura lieu le 6 décembre 2012, nous honorerons les lauréats du Prix manitobain du dévouement à la cause des droits de la personne et de la Bourse Sybil-Shack pour la promotion des droits de la personne par la jeunesse. En même temps, nous célébrerons la Journée internationale des droits de l'homme, ainsi que la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

Si vous connaissez une personne digne de recevoir l'un de ces prix, veuillez nous le faire savoir. Il suffit de nous faire parvenir les coordonnés d'une personne-ressource, le nom du lauréat potentiel ainsi qu'une justification brève de la raison pour laquelle nous devrions envisager de remettre un prix à cette personne ou à ce groupe.

Un jury indépendant examinera toutes les propositions et on vous tiendra au courant de ses décisions finales. Veuillez envoyer les renseignements à hrc@gov.mb.ca d'ici le 7 novembre 2012.

THE MANITOBA HUMAN RIGHTS COMMISSION — LA COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU MANITOBA

Les droits en question
par Jerry Woods, président

Le gouvernement de l'Ontario est le premier au Canada à autoriser les personnes transgenres à changer l'indication de sexe qui figure sur leur certificat de naissance sans avoir à subir une opération chirurgicale de changement de sexe. Cette nouvelle disposition signifie qu'une personne transgenre peut obtenir un nouveau certificat de naissance, seulement en présentant une lettre d'un médecin ou d'un psychologue. Auparavant, une preuve d'« opération de changement de sexe » était exigée en vertu de la *Loi sur les statistiques de l'état civil* de l'Ontario.

Ce changement se produit après une décision du Tribunal des droits de la personne de l'Ontario en avril 2012, selon laquelle les dispositions législatives exigeant d'une personne qu'elle subisse une « opération de changement de sexe » avant de faire modifier l'indication de sexe de son certificat de naissance étaient discriminatoires. La décision affirme que l'obligation de subir une intervention accentue les désavantages et les stéréotypes auxquels font face les membres de la communauté des personnes transgenres et renforce l'idée préconçue selon laquelle ces personnes doivent subir une opération pour pouvoir vivre selon le sexe qu'elles ressentent.

Dans cette décision, Mme Sheri Price indique que cet ancien règlement « perpétue les stéréotypes sur les personnes transgenres et sur leur besoin de subir une intervention pour pouvoir vivre en harmonie avec leur identité sexuelle ». La décision signale également que le fait de supprimer cette exigence ne portera pas préjudice aux objectifs de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*.

Le tribunal a donné 180 jours au gouvernement pour « réviser les critères relatifs à l'indication de changement de sexe, afin d'éliminer l'effet discriminatoire du système actuel sur les personnes transgenres ». Le changement est entré en vigueur 176 jours plus tard.

Le terme « transgenre » fait référence aux personnes dont la perception de soi, particulièrement en tant qu'homme ou femme, diffère des attentes sociales fondées sur le sexe reçu à la naissance. Cela inclut les transsexuels, les travestis, les intersexués ainsi que d'autres personnes.

Il s'agit d'une importante victoire et j'ai le plaisir de vous informer qu'après le dépôt d'une plainte similaire auprès de la Commission des droits de la personne du Manitoba, des changements sont également en cours dans notre province. La Commission des droits de la personne du Manitoba et le Bureau de l'état civil travaillent de concert et discutent de changements à apporter à la loi, qui permettraient à des gens de changer l'indication de sexe de leur certificat de naissance sans avoir à subir une opération de changement de sexe.

Quand les femmes sont-elles vraiment devenues des personnes?

Aussi incroyable que cela puisse paraître, il a fallu attendre jusqu'en 1929 pour que les femmes canadiennes soient considérées comme des « personnes », alors que beaucoup d'entre elles avaient déjà le droit de vote et de se présenter à des élections.

L'histoire de la Journée de l'affaire « personne » commence avec Emily Murphy, qui était juge de paix et la candidate au Sénat privilégiée des groupes nationaux de femmes. Pourtant, sa nomination était contestée sous prétexte qu'elle n'était pas une « personne » conformément à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Accompagnée de quatre autres activistes féminines influentes, Nellie McClung, Louise McKinney, Irene Parlby et Henrietta Muir Edwards (connues plus tard sous le nom des « Célèbres cinq »), la juge Murphy persuada le gouvernement d'enjoindre la Cour suprême du Canada de statuer sur la question de savoir si les femmes étaient vraiment des « personnes ». La Cour jugea que les femmes n'étaient pas des personnes, mais le 18 octobre 1929, huit ans après le début de la campagne, le Comité judiciaire du Conseil privé en Angleterre, qui était à l'époque la cour d'appel de la Cour suprême du Canada, se prononça en faveur des femmes.

Même si aucune des Célèbres cinq ne fut nommée au Sénat, Cairine Reay Mackay Wilson (en photo à côté des Célèbres cinq) devint la première femme sénatrice au Canada, et ce, quatre mois après la décision de l'affaire « personne ». Elle fut désignée à ce poste par le premier ministre Mackenzie King.

Dans les années 1960, il arrivait que les femmes ne soient toujours pas considérées comme des personnes…par exemple, lorsqu'il s'agissait de participer au marathon de Boston. En 1967, Kathrine Switzer a été la première femme à participer au marathon de Boston de manière « officielle » en s'étant inscrite sous le nom de K. V. Switzer. Elle n'avait pas essayé d'induire les organisateurs en erreur. Elle utilisait le nom de K. V. Switzer depuis longtemps dans des articles qu'elle rédigeait pour le journal de son université. Quand l'organisateur du marathon, Jock Semple, a réalisé qu'une femme participait à la course, il a commencé à la poursuivre en criant « dégage de ma course et donne-moi ce dossard ». Mais le compagnon de Kathrine Switzer, ainsi que d'autres coureurs, l'ont protégée en formant un bouclier humain durant tout le marathon. Les photos de l'incident ont fait la une des journaux dans le monde entier.

Cette photo illustre parfaitement l'expression selon laquelle une image vaut mieux que mille mots.

Dans les années 1980, les Canadiennes étaient, certes, des personnes mais elles n'étaient parfois pas très respectées. Le 12 mai 1982, Margaret Mitchell, députée du Nouveau Parti démocratique, est intervenue à la Chambre des communes pour mettre en avant la nécessité de prendre des mesures gouvernementales en réponse à un bulletin parlementaire sur les femmes battues. Ce rapport indiquait qu'un mari canadien sur dix battait régulièrement sa femme. Avant qu'elle puisse continuer à parler, des hommes se sont mis à crier et à rire. Les protestations des Canadiennes à la suite de cet incident ont permis d'attirer l'attention du pays sur la question de la violence faite aux femmes.

Célébrer la Journée de l'affaire « personne » en 2012, c'est reconnaître les accomplissements réalisés. Beaucoup de jeunes femmes d'aujourd'hui mériteraient d'être honorées pour leur engagement envers les droits de chacun. Shannen Koostachin est un excellent exemple d'une jeune femme de notre époque, dont le leadership a joué un rôle déterminant dans tout le pays.

Cette jeune femme courageuse et passionnée avait un rêve, celui de faire construire une école pour les enfants de sa collectivité d'Attawapiskat. Son rêve a fini par s'étendre à tous les enfants des Premières Nations du Canada. Selon Shannen, beaucoup d'entre eux ont besoin d'écoles dignes de ce nom et d'une éducation qui les rende fiers.

En 2007, cette jeune activiste des temps modernes a lancé la campagne intitulée « le Rêve de Shannen », en se servant d'outils comme Facebook ou Youtube pour faire passer le message suivant : tous les enfants des Premières Nations et d'ailleurs ont droit à la même éducation de qualité. Cette campagne des droits de la personne s'est propagée dans tout le pays et, en quelques mois, son appel en faveur d'une même éducation pour tous a inspiré des milliers de personnes à travers le Canada.

« Tous les élèves du Canada ont droit à un environnement d'apprentissage auquel ils sont fiers de participer et qui leur donne espoir. Nous voulons de l'espoir, comme tout autre élève canadien. »

Shannen Koostachin

En mai 2010, Shannen Koostachin est décédée dans un tragique accident de voiture. Grâce à sa famille, à ses amis ainsi qu'à toutes les personnes qu'elle a inspirées, « le Rêve de Shannen » a continué de prendre de l'ampleur. Les qualités de chef de file de Shannen étaient remarquables et elle fut nommée ambassadrice de tous les enfants d'Attawapiskat, pour le Prix International Children's Peace Prize, décerné par les lauréats des prix Nobel.

Le 2 mars 2012, la Première Nation d'Attawapiskat a envoyé une lettre d'intention à une entreprise de construction en vue de bâtir une nouvelle école.